



Utilisation des Enquêtes auprès des Ménages pour l'Évaluation de la Migration passée, présente et future en Afrique de l'Ouest et du centre



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Federal Office for Migration FOM

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas les positions de l'Union Européenne (UE) ou de l'Organisation internationale pour les migrants (OIM). Les appellations utilisées et la présentation des données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'UE ou de l'OIM concernant des faits tels que statut légal, pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, ou de leurs frontières ou conflits.

L'OIM croit fermement que les migrants organisés, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Editeur : Organisation internationale pour les migrants
17 route des Morillons
1211 Genève 19
Suisse
Tél : + 41 22 717 91 11
Télécopie : +41 22 798 61 50
Courrier électronique : hq@iom.int
Internet : <http://www.iom.int>

© 2009 Organisation internationale pour les migrants (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

Utilisation des Enquêtes auprès des Ménages pour l'Évaluation de la Migration passée, présente et future en Afrique de l'Ouest et du centre

Jason P. Schachter,
Pour l'Organisation internationale pour les migrations (OIM),
dans le cadre du projet sur les profils migratoires nationaux standardisés
Juillet 2008



AVANT PROPOS

Avec le soutien financier de la Commission Européenne, l'OIM met en oeuvre un programme de recherches et de développement de capacités avec les gouvernements de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale afin de promouvoir des politiques efficaces de gestion de la migration. Les pays cibles comprennent la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et la République Démocratique du Congo. L'objectif principal du programme est de produire des Profils Migratoires Nationaux afin d'améliorer l'utilisation de l'information par les gouvernements comme outil pour une politique de gestion des migrations efficaces. Ces pays cibles, tous pays d'origine, de transit ou de destination de migrants, ont besoin de meilleures données sur la migration afin de mieux comprendre comment la migration et les autres politiques affectant la migration s'impactent l'un l'autre.

« Utilisation des enquêtes auprès des ménages pour l'évaluation des migrations passées, présentes et futures en Afrique de l'Ouest et du Centre » est le premier d'une série de documents thématiques publiés dans le cadre du programme. La série de documents thématiques prévoit une revue de haute qualité sur la recherche existante sur les problèmes communs aux pays cibles, met en évidence les implications politiques majeures.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviat ons.....	7
Résumé exécut f.....	9
1. Introduct on.....	11
2. Sources de données et enquêtes auprès des ménages.....	11
2.1 Déf nit ons et évaluat on.....	15
3. Systèmes de migrat on en Afrique de l'Ouest et du centre et évaluat on à l'aide des enquêtes ménage.....	17
3.1 Recensement des données des enquêtes auprès des ménages des pays cibles.....	19
3.2 Recensements de la populat on.....	19
3.3 Enquêtes polyvalentes auprès des ménages.....	20
3.4 Enquêtes spécialisées sur la migrat on.....	24
4. Résumé et conclusions.....	31

ABRÉVIATIONS

CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
EDS	Enquête Démographie et Santé
LSMS	Enquête sur le niveau de vie
MAFE	Migration between Africa and Europe
NIDI	Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute
RDC	République démocratique du Congo
REMUAO	Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Il est communément admis que les statistiques migratoires disponibles en Afrique de l'ouest et du centre sont rares, non valables et susceptibles de poser des problèmes de comparabilité. La faiblesse des données actuelles dans la région, notamment les données administratives, accroît le potentiel de l'utilisation des enquêtes pour combler ces lacunes. Cette étude évalue la mesure dans laquelle les questions de migration ont été incorporées dans les enquêtes auprès des ménages en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigeria, au Sénégal et en République démocratique du Congo (RDC), ainsi que la manière dont les enquêtes antérieures (ou nouvellement créées) pourraient être améliorées afin de mieux mesurer les mouvements migratoires. Elle évalue également les forces et les faiblesses de l'utilisation des enquêtes auprès des ménages pour mesurer la migration, revoit le contenu des enquêtes auprès des ménages antérieures dans les huit pays cibles, et fournit des recommandations sur la manière dont une meilleure utilisation des enquêtes auprès des ménages pourrait améliorer la mesure de la migration dans les pays africains.

Bien qu'il y ait eu de nombreuses enquêtes auprès des ménages au cours des 15 dernières années, dans l'ensemble, il existe un manque de données provenant des enquêtes dans la région, en particulier au niveau national. Certains pays tels que le Ghana, le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria, ont mené beaucoup plus d'enquêtes que d'autres tels que le Niger, la RDC et la Mauritanie. L'instabilité politique en Côte d'Ivoire et RDC a fortement réduit la capacité de mener des enquêtes de qualité dans ces pays. La fréquence des enquêtes ainsi que le volume d'information recueilli sur les migrations varie considérablement selon les pays. Même parmi les recensements décennaux, il y avait une grande variation entre le type de questions posées, la formulation des questions, et les catégories de réponses utilisées. Les données géographiques limitées sur les lieux de naissance, la nationalité, et les lieux de résidence ultérieure, limitent le type d'analyse qui peut être effectuée, notamment en ce qui concerne les stocks et les flux des migrations internationales par pays d'origine.

Compte tenu du besoin d'améliorer la qualité des données sur les migrations en Afrique de l'Ouest et du Centre, les enquêtes auprès des ménages ont un plus grand potentiel pour la collecte de données exactes et à jour dans la région. Toutefois, compte tenu des limites rencontrées par les enquêtes auprès des ménages, il serait aussi dans le meilleur intérêt des pays d'essayer de mieux développer d'autres sources de données administratives à leur disposition ; cependant étant donné la forte prévalence de la migration irrégulière dans la région, ces options sont limitées. Des échantillons d'enquête et la conception d'un questionnaire de qualité sont nécessaires, comme l'est le financement pour la durabilité de ce travail. Idéalement une enquête nationale sur la migration inclurait tous les pays de la région (pas seulement nos pays cibles) utilisant une méthodologie et un concept de questionnaire standardisés, comme cela a été fait pour l'étude REMUAO de 1993. Sans données sur la migration dans l'ensemble de la région, l'image complète reste peu claire et la capacité d'informer efficacement la politique migratoire est diminuée.

INTRODUCTION

Alors que la migration internationale prend une ampleur de plus en plus grande au niveau mondial, la nécessité d'améliorer la collecte et la qualité des informations liées à la migration devient aussi de plus en plus pressante. Cette nécessité résulte de plusieurs facteurs, notamment la difficulté d'accepter les définitions communes de la migration, les questions touchant à la collecte des données (ex. : la migration est un événement relativement rare), les difficultés à mesurer la véritable ampleur de la migration, ainsi que l'absence d'informations permettant d'évaluer l'impact de la migration aussi bien sur les pays récepteurs que sur les pays émetteurs. Pour atténuer ce déficit d'informations, les enquêtes sur les ménages peuvent jouer un rôle important dans le domaine de la collecte et de l'amélioration des données sur la migration, en particulier en ce qui concerne l'impact et les caractéristiques des migrants actuels et anciens.

Avec l'appui financier de la Commission européenne, l'OIM met en œuvre un projet de recherche et de renforcement des capacités destiné aux gouvernements de l'Afrique de l'ouest et du centre et visant, à terme, à promouvoir des politiques de gestion de la migration efficaces. Les pays ciblés sont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et la République démocratique du Congo (RDC). Ce projet a pour objectif majeur de définir les Profils migratoires nationaux afin d'aider les gouvernements à mieux utiliser les informations comme un instrument efficace de gestion de la migration. Ces pays cibles, qui sont tous des pays importants d'origine, de transit et de destination des migrants, doivent disposer de meilleures données sur la migration pour mieux comprendre comment celle-ci et les politiques affectant la migration influencent les uns sur les autres.

Le présent document a pour objectif d'évaluer le degré auquel les questions relatives à la migration ont été prises en considération dans les enquêtes auprès des ménages effectuées dans ces pays africains ainsi que de voir dans quelle mesure les enquêtes préexistantes (ou les nouvelles) pourraient être améliorées pour une meilleure évaluation de la migration, de son ampleur, des caractéristiques des migrants et de son impact sur les pays récepteurs et émetteurs. Il fait l'appréciation des forces et faiblesses de l'utilisation des enquêtes auprès des ménages pour évaluer la migration, revoit le contenu des enquêtes préexistantes auprès des familles menées dans les huit pays cibles en ce qui concerne les questions posées et les méthodologies utilisées, et fait des recommandations sur la manière dont les enquêtes auprès des ménages pourraient être mieux utilisées pour une meilleure appréciation de l'impact de la migration sur les pays africains.

Sources de données et enquêtes auprès des ménages

Plusieurs sources de données peuvent être utilisées pour mesurer la migration, notamment les enquêtes nationales (comme les recensements de population ou les enquêtes sur la main-d'œuvre), les registres administratifs (comme les registres de population ou les registres d'étrangers), d'autres sources administratives (telles que les permis de résidence, les permis de travail ou les demandes d'asile) et les données collectées aux frontières (types de visa à l'entrée ou à la sortie d'un pays). Les dossiers administratifs et les données recueillies aux frontières proviennent des services du gouvernement qui collectent des données pour un usage particulier, qui est rarement l'évaluation de la migration. Dans certains pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, les immigrants et les émigrants peuvent être comptés en se fondant sur les permis de travail et de résidence, les données de sécurité sociale (pensions de retraite perçues et payées, les travailleurs employés à l'étranger et données consulaires d'autres pays). Les données à l'entrée et à la sortie du territoire proviennent de la police des frontières : elles sont essentiellement collectées au niveau des aéroports et des ports maritimes, peu d'informations provenant des postes frontières terrestres.¹ Malheureusement, on note l'existence d'importants déficits d'informations en ce qui concerne ce genre de données et nos pays cibles disposent de faibles capacités techniques pour pouvoir les exploiter ou les traiter dans le but de mesurer avec précision la migration. Il en résulte que les données administratives sont imprécises, peu fiables, non valables et impossibles à utiliser pour faire des comparaisons à des fins d'évaluation de la migration. Compte tenu du fait que ces sources de collecte de données administratives et frontalières relatives à la migration sont peu développées en Afrique de l'Ouest et du centre, le matériel d'enquête constitue un important outil pour la collecte de données touchant à la migration.

¹ Bon nombre de pays africains ont des frontières terrestres perméables, en particulier lorsqu'elles séparent une communauté qui vivait ensemble avant l'ère coloniale.

Le matériel d'enquête peut être un instrument puissant pour la collecte de données sur la migration. Au niveau le plus fondamental, les enquêtes permettent de collecter des informations en posant des questions aux personnes interrogées. L'exercice ici le plus courant est celui du recensement, qui se fait tous les dix ans environ, même si cette périodicité n'est pas souvent observée en Afrique de l'Ouest et du centre. En règle générale, les recensements de la population et de l'habitat couvrent l'ensemble de la population d'un pays (bien que certaines personnes passent inévitablement au travers des mailles). En revanche, d'autres pays collectent des informations par le biais d'un échantillon de la population (ex. : les recensements continus aux États-Unis et en France) et plusieurs autres utilisent les registres de la population au lieu des recensements (ex. : Suède). Les recensements constituent en général une bonne source d'information sur le nombre de migrants vivant dans un pays à un moment donné (également appelé le « stock » de migrants), et si d'autres pays les ont utilisés pour tenter de mesurer les flux de l'émigration, ils offrent moins de possibilités en termes d'évaluation des flux de migrants (le nombre de personnes entrant ou sortant à un moment donné), compte tenu de leur relative rareté (environ tous les 10 à 15 ans dans nos pays cibles). Outre les problèmes d'opportunité, les recensements souffrent de restrictions liées au nombre de questions qu'il est possible de poser. Il s'ensuit que les informations détaillées sur les processus migratoires sont plutôt rares. Les recensements sont aussi relativement coûteux à mettre en œuvre, ce qui restreint encore davantage leur utilité comme instrument de collecte de données.

Les enquêtes par sondage sont comparables à un recensement, mais elles concernent en revanche un nombre limité de personnes, censées représenter la population dans son ensemble. Étant donné que les questions ne sont posées qu'à un échantillon de la population, les enquêtes par sondage sont beaucoup moins coûteuses que les recensements de la population et peuvent, par conséquent, être effectuées plus régulièrement. De même, elles permettent une plus grande souplesse quant au nombre et au type de questions qu'il est possible de poser. Les enquêtes peuvent être transversales (effectuées à un moment donné, comme un recensement) ou longitudinales (en suivant une personne ou les membres d'une famille au fil du temps, ex. : données recueillies au moyen d'un panel). Même si les enquêtes longitudinales sont plus efficaces pour suivre les processus de la migration dans le temps, elles sont plus difficiles à mettre en œuvre qu'une enquête transversale. C'est pourquoi les chercheurs utilisent souvent les enquêtes transversales pour mesurer les données historiques en posant des questions permettant de retracer les différentes étapes de la vie des individus ciblés.

La qualité des données recueillies à la suite d'une enquête par sondage est directement fonction du plan d'échantillonnage choisi. Lorsque l'échantillon est assez important et qu'il est tiré d'une partie représentative de la population, il est alors possible d'en tirer des conclusions applicables à l'ensemble de la population. La taille de l'échantillon est un facteur essentiel, étant donné qu'un échantillon plus important réduit d'ordinaire l'erreur-type associée à l'échantillon moyen (dont sont tirées les estimations), bien que la taille réelle dépende du niveau des écarts dans la population (par exemple, lorsque toutes les personnes sont identiques, alors un échantillon de « 1 » sera suffisant).

Le plan d'échantillonnage dépend des besoins précis des chercheurs. La nécessité d'un plan d'échantillonnage de qualité est peut-être encore plus importante pour faire l'évaluation de la migration, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un événement plutôt rare, en comparaison avec les autres caractéristiques de la population. Il existe plusieurs techniques d'échantillonnage sophistiquées susceptibles d'être utilisées pour couvrir les populations peu nombreuses, notamment les méthodes probabilistes et non probabilistes. En termes génériques, les échantillons aléatoires signifient que chaque unité d'échantillonnage a une chance égale d'être sélectionnée. Un exemple de plan basé sur les probabilités afin de localiser les populations rares consiste à utiliser la technique du double échantillonnage (disproportionné), en repérant les unités d'échantillonnage dotées d'une forte proportion de migrants (soit en utilisant les données préexistantes, comme un recensement, ou en échantillonnant les différentes zones dans le but de les localiser), en procédant ensuite à un sur-échantillonnage de ces unités. Cette méthode est efficace parce que les migrants ont tendance à se concentrer dans des zones géographiques données. Les méthodes d'échantillonnage non probabilistes intègrent des techniques d'adaptation et d'effet boule de neige, dans lesquelles il est demandé aux sondés s'ils connaissent d'autres personnes dotées de caractéristiques similaires aux leurs, qui sont très utiles pour identifier les éléments rares de la population, mais peuvent souffrir d'un défaut de *généralisabilité*, en raison de leur caractère non aléatoire. Cependant, lorsque les méthodes non

probabilistes sont associées aux méthodes probabilistes (ex. : l'échantillonnage initial choisi de manière aléatoire, puis il est interrogé sur ses références), il est alors possible d'obtenir de bonnes estimations.

Les enquêtes peuvent tirer leurs échantillons de différents types d'unités d'échantillonnage, la plus courante d'entre elles étant le ménage, même si les échantillons peuvent également être tirés des individus (ex. : aux postes frontières, ex. : enquêtes sur les passagers) ou de la communauté. Le présent document s'intéresse en priorité aux enquêtes auprès des ménages, le ménage étant défini comme un groupe de personnes qui partagent les mêmes locaux d'habitation. Bien qu'il existe souvent des variations dans la manière dont le membre du ménage est défini, le concept de la "résidence habituelle" est généralement appliqué. Il est défini par les Nations Unies comme le lieu dans lequel une personne « passe habituellement sa période de repos quotidien » (ONU, 1998).²

L'utilisation des enquêtes par sondage sur les ménages pour faire l'évaluation de la migration offre plusieurs avantages, en particulier dans les pays qui ne disposent pas de sources alternatives de données. Les enquêtes auprès des ménages offrent, notamment, plus de flexibilité s'agissant du type de questions à poser et l'on peut ainsi mesurer des sujets particuliers liés à la migration. Bien qu'il existe des limites concernant le nombre de questions qu'il est possible de poser (en fonction de plusieurs facteurs, généralement des coûts), les questions peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de la recherche ou aux préoccupations en matière de politique, ce qui est extrêmement important. Il existe également d'autres avantages si l'on fait une comparaison avec le recensement décennal, en ce sens que l'utilisation d'un échantillon représentatif de la population réduit les coûts et augmente la fréquence de la collecte des données. Cependant, les enquêtes auprès des ménages ont leurs propres limites, en particulier le coût de leur mise en œuvre, la nécessité d'échantillons de taille importante pour mesurer les flux, la difficulté à trouver les migrants dans des cadres d'échantillonnage réguliers (couverture et absence de réponse), le caractère sensible des questions (en particulier en ce qui concerne l'argent, ex. : les rapatriements de fonds), le rappel de l'enquêté et le fardeau du répondant, ainsi que d'autres préoccupations relatives à la qualité des données, exacerbées par le recours à des enquêtés-substituts.

Le coût de la réalisation d'une enquête est généralement influencé par trois facteurs : le nombre d'individus couverts par l'enquête (et le taux des absences de réponse), le nombre de questions prévues par l'instrument du sondage et la région du monde dans laquelle l'enquête est effectuée. Si les enquêtes auprès des ménages sont beaucoup moins coûteuses que les recensements décennaux, elles peuvent néanmoins se révéler plutôt onéreuses pour les pays à faibles revenus, non seulement en ce qui concerne la collecte des données, mais encore pour ce qui est du traitement et de la diffusion des données. En théorie, la baisse des coûts permet des collectes plus fréquentes de données mais, en l'absence de sources régulières de financement, les coûts des programmes d'enquêtes réguliers auprès des ménages sont insupportables pour la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Les enquêtes auprès des ménages nécessitent des échantillons de taille importante si l'on veut mesurer avec précision le nombre de migrants (les stocks comme les flux), elles sont donc plus efficaces pour mesurer les caractéristiques des migrants, ainsi que l'impact de la migration sur les populations et les lieux. L'émigration est particulièrement difficile à mesurer, étant donné que les réponses des membres de la famille vivant à l'étranger dépendent des enquêtés-substituts, de même que la possibilité, pour des familles tout entières, d'émigrer vers l'étranger (et elles sont ainsi exclues du cadre d'échantillonnage). En outre, lorsque, au départ, il n'existe pas de cadre d'échantillonnage précis, ou que le cadre d'échantillonnage est incomplet (ex. : dans le cas d'un recensement précédent), les estimations peuvent être compromises.

Les enquêtes auprès des ménages peuvent être soit polyvalentes (souvent appelées à thèmes multiples) ou spécialisées, et chacune d'elle a ses forces et faiblesses respectives pour mesurer la migration. Pour une enquête polyvalente, l'objectif principal de l'enquête n'est pas l'étude de la migration internationale, mais plutôt celle de thèmes spécifiques, comme la main-d'œuvre et l'emploi, la fécondité et la santé, ou les revenus et les dépenses. Les enquêtes polyvalentes à thèmes multiples couvrent plusieurs thèmes différents,

² Conformément aux Recommandations de l'ONU sur les Statistiques de la Migration internationale. Les recommandations de 1998 de l'ONU sur les Recensements de la population et de l'habitat définissent la résidence habituelle comme « le lieu géographique où la personne recensée réside habituellement. Il peut être le même que le lieu où elle se trouve au moment du recensement, ou que son domicile légal, ou il peut être différent ».

la migration pouvant être l'un d'eux, même s'il y a des limites au nombre et au type de questions sur la migration susceptibles d'être ajoutées. Ces enquêtes peuvent également être entravées par un échantillon de migrants trop limité, lorsque les échantillons sont tirés de méthodes de probabilité régulières et que la migration est un événement plutôt « rare » dans le pays. Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest et du centre, les enquêtes polyvalentes sont d'ordinaire financées par des organisations extérieures. Les avantages qui s'y rattachent intègrent la réduction des coûts grâce à l'utilisation d'une enquête précédente, ainsi que la représentativité nationale, la relative fréquence de la collecte des données (en particulier dans les pays à faible revenu dont les systèmes d'enquêtes auprès des ménages sont faibles) et l'inclusion d'informations détaillées sur d'autres variables qui peuvent être utilisées dans le cadre de l'analyse de la migration.

Si les enquêtes polyvalentes peuvent également être très spécialisées (ex. : EDS), les enquêtes spécialisées sur la migration ont pour but essentiel de collecter des informations sur la migration et ses processus. En règle générale, l'enquête spécialisée permet de poser plus de questions sur la migration que lorsque l'exercice est inséré dans une enquête polyvalente. Les enquêtes spécialisées sur la migration ont l'avantage d'être conçues pour évaluer des phénomènes liés à la migration, si bien que les questions peuvent être aussi détaillées que nécessaire. Parmi les inconvénients, on relève le fait que les enquêtes spécialisées sur la migration offrent une plus faible représentativité nationale (ex. : taille plus modeste des échantillons en raison du nombre important de questions posées), qu'elles soient souvent ponctuelles (enquêtes uniques) et qu'elles ne soient pas menées à intervalles réguliers (sauf dans le cas des enquêtes longitudinales). Compte tenu de la nature spécifique et des dépenses liées à ces enquêtes, il est rare qu'elles soient menées au niveau national en Afrique de l'Ouest et du centre, étant donné qu'elles ont été d'ordinaire confinées à des enquêtes infranationales, même si l'on note l'existence de quelques rares exceptions.

L'inclusion de questions sur la migration dans les enquêtes auprès des ménages polyvalentes, dont l'objectif premier est de collecter d'autres informations sur la population, par exemple sur la santé ou la main-d'œuvre, est encore plus encourageant pour les cas précis de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Des questions peuvent être ajoutées individuellement ou comme parties d'un module distinct sur la migration. Les enquêtes préexistantes à thèmes multiples sont d'ordinaire menées au niveau national, ce qui augmente la représentativité des données, tandis que les coûts additionnels sont réduits, compte tenu du fait que les questions sont simplement ajoutées à une enquête préexistante. Le principal inconvénient de l'utilisation d'une enquête à thèmes multiples préexistante tient au nombre restreint de questions qu'il est possible d'ajouter, compte tenu du fait que l'enquête couvre déjà plusieurs autres thèmes. Dans la pratique, les préoccupations concernant le fardeau de la réponse sont souvent atténuées par l'augmentation du niveau des financements, ce qui contribue également à réduire l'acuité de ce problème.

Comme noté précédemment, le plan d'échantillonnage dépend des besoins de recherche de l'enquête et cela est encore plus vrai pour ce qui concerne le plan du questionnaire. Différents types de questions seront posées, selon que l'enquête est réalisée dans un pays d'origine ou de destination ou que la population cible est composée de migrants actuels, de migrants de retour ou de non migrants. Le recours à des substituts pour répondre aux questions à la place des membres des ménages absents modifie également de manière profonde la manière dont les questions peuvent être posées et le type d'informations susceptibles d'être collectées (ex. : les questions subjectives doivent être évitées). En ce qui concerne l'instrument de l'enquête, le fardeau du répondant représente une préoccupation, il en résulte qu'il existe une limite au nombre de questions susceptibles d'être posées, même si cette limite est encore plus prononcée lorsque lesdites questions entrent dans le cadre d'une enquête polyvalente. Le caractère sensible des questions, en particulier pour ce qui est de sujets comme le genre de visa ou les rapatriements de fonds, est également une autre source de préoccupation pour ce qui est de la réduction des non réponses aux questions et de la fiabilité des données collectées.

Définitions et évaluation

La migration, qu'elle soit interne ou internationale, est souvent étudiée en examinant sa taille, les caractéristiques des migrants, l'impact que la migration a à la fois sur les migrants eux-mêmes et les lieux d'où ils proviennent et ceux vers lesquels ils se dirigent. Le plan du questionnaire est normalement orienté vers ce que l'on veut étudier et le groupe de migrants ayant le plus d'intérêt. Il existe trois groupes d'intérêt premiers dans l'étude de la migration ; les migrants actuels (immigrants et émigrants), les migrants de retour (ceux qui vivaient auparavant à l'étranger mais sont rentrés) et ceux qui n'ont jamais émigré (pour sonder leurs intentions ou en tant que groupe de comparaison). Il n'est pas facile de faire l'évaluation des émigrants qui sont absents du ménage et les réponses sont tributaires de la subsistance de quelques liens entre le migrant et un ménage resté dans son pays d'origine, de la manière dont la qualité de membre du ménage est définie dans l'enquête et des enquêtés-subsistants. Les questions peuvent être orientées vers l'évaluation des différentes questions stratégiques. Plusieurs questions revêtent un intérêt particulier pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, notamment le problème de la fuite des cerveaux (l'émigration des personnes très instruites) et les politiques visant à encourager le retour des migrants (et à faciliter leur réintégration), l'effet de la migration sur la répartition de la pauvreté et de la main-d'œuvre dans le pays, la propagation des maladies, l'exode des populations rurales vers les centres urbains, la migration et l'investissement (pour ce qui concerne tant les migrants de retour que l'utilisation des fonds rapatriés), ainsi que les réfugiés (et les personnes déplacées internes) et le déplacement pour des raisons environnementales.

De nombreuses questions peuvent être posées pour répondre à ces questions stratégiques. Cependant, pour améliorer la qualité et la comparabilité des données, il convient tout d'abord de s'entendre sur une définition des migrants. Les migrants sont généralement définis comme des personnes qui ont changé leur lieu (habituel) de résidence. Le fait de savoir si ce changement de résidence implique la traversée de frontières internationales ou locales ainsi que la durée du séjour sont les autres critères pour faire une typologie de la migration. Selon les « Recommandations de l'ONU (1998) sur les Statistiques de la Migration internationale », un migrant international est défini comme toute personne qui change son pays de résidence habituelle. Les migrants à long terme sont des personnes qui se déplacent vers un pays autre que leur pays de résidence habituelle pour une période d'un an au moins, tandis que les migrants à court terme sont des individus qui se déplacent vers un pays pour une période de trois mois au moins et d'un an au plus. Il convient de noter que la définition des Nations Unies exclut de nombreux travailleurs migrants temporaires (ex. : les migrants saisonniers), qui se déplacent souvent dans un pays pour une période de moins de trois mois. Il faut aussi prendre note de l'expression « résidence habituelle », qui désigne souvent le lieu dans lequel la personne a vécu pendant les 12 mois précédents. Les personnes ayant déménagé sans traverser une frontière internationale sont considérées comme des migrants internes, même si les déplacements courts/locaux sont généralement exclus de ce groupe (ils sont plutôt considérés comme relevant de la mobilité résidentielle). La distinction entre les migrants internationaux intra-régionaux (au sein des pays de l'Afrique de l'Ouest) et extra-régionaux (à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest) revêt également un intérêt pour l'Afrique de l'Ouest, au regard des schémas historiques de la migration qui existent dans la région. Les migrants internationaux peuvent être aussi définis comme migrants réguliers (légaux) et migrants irréguliers, qui sont entrés dans un pays sans autorisation ou qui y sont restés après l'expiration de leur visa. En Afrique de l'Ouest, la plupart des mouvements liés à la migration intra-régionale seront considérés comme irréguliers par définition. Cette situation est rendue encore plus compliquée par le nombre élevé de réfugiés au sein des pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

L'évaluation de la migration en Afrique est une grande source d'inquiétude quand il s'agit de faire la distinction entre migrants internationaux et réfugiés, ainsi qu'entre travailleurs migrants internes et déplacés internes. Les réfugiés ont des droits différents selon les pays, et sont rarement pris en compte par les statistiques officielles sur la migration du fait de leur prétendu caractère « non permanent ». Cependant, si l'on se contente de rechercher les changements dans la géographie et la durée du séjour comme critères pour faire l'évaluation d'un migrant, les réfugiés répondant à ces critères seraient alors pris en compte. Les questions relatives aux motifs du déplacement ou la situation juridique dans le pays sont les seuls moyens, pour les enquêtes auprès des ménages, de faire la distinction entre les différentes catégories, même si les enquêtes auprès des ménages ne prennent généralement pas des échantillons des lieux d'habitation (ex. : comme les camps de réfugiés), ce qui restreint leurs capacités de couverture de ce segment de la population.

L'importance de la migration internationale se mesure à l'aide de deux concepts : les stocks et les flux. Le stock de migrants internationaux correspond au nombre total de migrants internationaux vivant dans un pays à un moment donné et mesuré soit en prenant en considération la naissance à l'étranger (pays de naissance) ou les étrangers (nationalité). Les flux de la migration interviennent entre deux régions géographiques, la région d'origine et la région de destination. Les flux d'entrée correspondent au nombre de personnes se déplaçant dans une zone géographique donnée (ex. : pays de destination) ou pendant une période donnée (d'ordinaire 12 mois), tandis que les flux de sortie correspondent au nombre de personnes qui quittent cette même zone (ex. : pays d'origine) et pendant un délai précis. Les flux peuvent être mesurés en termes de zones géographiques internationales et internes.

Comme on peut le voir, la définition d'une période de référence est importante pour définir et mesurer l'importance de la migration ainsi que pour identifier l'origine et la destination d'un déplacement. Certaines enquêtes considèrent que toute durée de séjour de six mois ou plus suffit pour identifier un migrant, tandis que les recommandations des Nations Unies retiennent 12 mois pour les migrants à long terme et 3 mois pour les migrants à court terme. D'autres n'utilisent aucune période de référence pour définir un migrant, le seul changement de résidence constatant, pour eux, un critère suffisant. S'agissant des migrants de retour, susceptibles d'avoir émigré à n'importe quel moment de leur vie, une période de référence est souvent utilisée afin de restreindre les mesures à la migration de retour relativement récente, généralement aux dix dernières années, voire même moins (ex. : un an, en particulier pour les migrants saisonniers). L'utilisation de périodes plus courtes réduit le nombre de migrants couverts par un échantillon, tout en augmentant la qualité des données collectées (les souvenirs des enquêtés sont plus frais).

Une série de questions peut être utilisée pour mesurer le stock et le flux (volume) des migrants. D'ordinaire, le pays de nationalité et/ou lieu de naissance sont utilisés pour déterminer le stock, tandis que le lieu de résidence précédent (normalement dans un intervalle précis) est utilisé pour mesurer les flux. La durée de la résidence (dans le lieu de résidence ou le pays actuel) et l'année d'entrée sont souvent demandées. Pour certains pays, le bilan des naturalisations est aussi important (l'acquisition de la citoyenneté ou l'intention d'obtenir la naturalisation).

En sus de l'importance de la migration, les caractéristiques des migrants (et des non-migrants), liées à la géographie et à l'emploi, revêtent un intérêt pour les chercheurs et les décideurs, les enquêtes auprès des ménages étant particulièrement adaptées à ce genre d'évaluation. Les caractéristiques démographiques fondamentales, comme l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la situation de famille, la fécondité, le groupe linguistique, la religion et la nationalité/tribu peuvent tous constituer d'importantes informations à collecter. Les caractéristiques de la main-d'œuvre, comme les états de service, la profession et les revenus sont aussi d'importantes informations pour l'analyse. Par ailleurs, les caractéristiques du ménage (ex. : la taille, la composition, les revenus) et les caractéristiques de la communauté (ex. : les conditions de logement, les taux de chômage) peuvent aussi être collectées. Les caractéristiques des non migrants sont essentielles, à titre de groupe témoin pour les migrants, mais il est aussi possible d'interroger ce groupe sur ses intentions de migrer ou sur les membres de leur famille vivant à l'étranger.

Pour mesurer l'impact de la migration, il serait opportun d'obtenir les caractéristiques des populations à la fois avant (situation pré-migration) et après (caractéristiques actuelles) leur déplacement. De nombreuses enquêtes collectent ces informations en exploitant les différentes étapes de l'expérience de la migration, lorsque les "événements" liés à l'emploi, au niveau d'instruction et à la formation de la famille peuvent être collectés en même temps. Il est aussi possible de demander aux migrants la raison de leur déplacement, une information particulièrement importante pour faire la distinction entre les travailleurs migrants, les étudiants, les migrants au titre du regroupement familial et les réfugiés. Les raisons peuvent être soit collectées de manière objective (quelle est leur situation juridique dans le pays/type de visa) ou subjective (pourquoi êtes-vous parti ?), en demandant les raisons pour lesquelles l'intéressé a quitté son lieu d'origine et/ou les raisons pour lesquelles il a rejoint son lieu de destination. En définitive, les questions concernant l'intégration sociale du migrant, les réseaux sociaux ou les expériences de discrimination peuvent aussi se révéler utiles.

Les enquêtés-substituts (non migrants actuels) peuvent répondre à des questions similaires à celles citées ci-dessus pour collecter des informations sur les membres de la famille vivant à l'étranger, même s'il existe des limites quant au degré de détail des questions. En général, les informations relatives aux membres de la famille vivant à l'étranger se limitent aux informations de base sur l'âge, le sexe, la résidence actuelle, le pays et le moment du premier départ ainsi que quelques informations sur les antécédents professionnels.³ Les questions concernant les expériences subjectives ou des informations détaillées sur les processus (ex. : comment les emplois avaient été trouvés) devraient être évitées. Cependant, les non migrants peuvent fournir des informations sur les rapatriements de fonds reçus de personnes vivant à l'étranger, une autre question stratégique relative à la migration.

En termes plus simples, les rapatriements de fonds constituent toujours des revenus du ménage reçus de l'étranger ou envoyés à l'étranger (entre ménages de résidents et de non résidents), quelle que soit la relation entre l'expéditeur et le destinataire. Les « revenus du ménage » intègrent non seulement l'argent, mais également les transferts effectués en nature. Les transferts monétaires comprennent les sommes envoyées ou remises à des tiers, ainsi que les paiements effectués par le biais de transferts monétaires, de chèques, etc. en utilisant des voies formelles ou informelles. Les transferts « en nature » devraient inclure plusieurs réalités, comme les biens, les dons et les paiements effectués au nom de tiers. Les données relatives aux enquêtes auprès des ménages peuvent non seulement aider à mesurer l'importance et les tendances des flux des transferts de fonds par le biais de l'évaluation des transferts en numéraire et en nature, mais également en déterminant les moyens par lesquels ces transferts sont effectués, par exemple quel pourcentage de transferts sont envoyés ou reçus par des voies non bancaires ou informelles. En outre, les enquêtes auprès des ménages peuvent nous fournir des informations sur les caractéristiques des migrants expéditeurs de fonds, ainsi que sur les caractéristiques des pays destinataires. Ces informations peuvent ensuite nous aider à évaluer l'impact que les transferts ont sur des individus résidant dans les pays expéditeurs ou récepteurs de migrants. Pour mesurer les transferts de fonds, la question la plus fondamentale est de savoir si une personne (un ménage) a envoyé ou reçu de l'argent (ou des biens) vers/d'une personne vivant à l'étranger, généralement sur une période de plus de 12 mois, ainsi que le montant. Des questions supplémentaires sont souvent posées sur la fréquence des envois, la manière dont les rapatriements ont été effectués, les informations sur les transactions et l'usage auquel l'argent a été consacré.

La présente section décrit les informations de base qui peuvent être collectées pour mesurer la migration et s'intéresse à de nombreux sujets tels que l'étude de ce phénomène. Comme nous le verrons dans la prochaine section, il ne s'agit nullement d'une liste exhaustive des thèmes ou questions types susceptibles d'être posées dans le cadre des enquêtes auprès des ménages relatives à la migration. Les questions doivent être adaptées aux besoins particuliers de la recherche et aux cas particuliers des pays couverts par l'étude, tout en essayant d'adhérer, si possible, aux normes internationales. L'harmonisation des questions est importante, étant donné qu'elle permet d'améliorer la qualité (fiabilité et validité) et la comparabilité des données entre pays, ce qui est particulièrement important pour étudier une région précise, comme l'Afrique de l'Ouest ou centrale.

Systèmes de migration en Afrique de l'Ouest et du centre et évaluation à l'aide des enquêtes ménage

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du centre ont des systèmes de migration très complexes et fluides, qui se caractérisent par une intense migration intra-régionale, ainsi que par une émigration vers l'Europe et l'Amérique du Nord. L'Afrique de l'Ouest, en particulier, a une vieille tradition de nomadisme, les populations traversant les frontières créées au cours de l'ère coloniale en quête de pâturages et d'eau. Il existe également une vieille tradition de migration de travailleurs saisonniers quittant les régions arides du Sahel (Mali, Mauritanie, Niger) pour se rendre dans les plantations et les mines des États côtiers comme le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Nigeria, des mouvements qui sont rarement documentés. La région est également sensible aux crises environnementales, économiques et politiques récurrentes, qui expliquent le nombre élevé de réfugiés et de déplacés internes ainsi que l'ampleur de la migration

³ En particulier lorsque les migrants se retrouvent en situation d'irrégularité et/ou n'entretiennent pas de liens forts avec leur famille restée dans le pays d'origine, les informations fournies par des substituts de la famille peuvent être inexactes.

irrégulière. Il a également été noté l'existence de politiques migratoires contradictoires dans la région. Si, d'un point de vue historique, la région a connu des mouvements libres et relativement incontrôlés entre pays de la région, une tendance renforcée par les textes de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) encourageant la libre circulation des personnes et des biens par la création de passeports communautaires et l'élimination des visas à court terme pour ses citoyens, plusieurs pays ont renforcé le contrôle des flux migratoires au cours des dernières années, répondant aux crises économiques et politiques par l'expulsion d'étrangers (ex. : Ghana, Côte d'Ivoire et Nigeria).

Ces divers schémas s'appliquent tout particulièrement aux pays cibles de la présente étude. Au plan historique, l'Afrique de l'Ouest est considérée comme une même unité économique, garantissant la libre circulation des personnes et des biens, la mobilité constituant un mode de vie (Ndione, 2005 ; Ba & Ndione, 2006). Ainsi, le changement de la situation économique entraîne le changement des schémas de la migration dans la région. Au cours du boom pétrolier des années 1970, le Nigeria était devenu un pays de destination recherché, même si cela avait rapidement changé lorsque l'industrie du pétrole est entrée dans une phase troublée dans les années 1980. La Côte d'Ivoire est traditionnellement un pays de destination dans la région (en 1998, plus d'un quart de la population était constituée d'étrangers), mais une guerre civile relativement récente, associée à l'exacerbation de la crise économique, a entraîné l'expulsion du pays de nombreux réfugiés et étrangers. La République démocratique du Congo s'est également retrouvée prisonnière d'une interminable crise interne, l'instabilité politique qui en est résultée ayant engendré des millions de réfugiés et de déplacés internes.⁴

Dans le Sahel, la désertification ainsi que les sécheresses et famines cycliques provoquent des vagues de déplacements de personnes pour des raisons écologiques, en particulier vers les zones côtières. La migration est une vieille tradition au Ghana. Si ce pays était une source d'émigration dans les années 1970 et 1980, la situation a changé à la suite de l'embellie économique que ce pays a connue au milieu des années 1990, ce qui en fait un pays de destination pour la région, notamment à partir de pays cibles comme le Niger et le Mali. Le Sénégal a connu tous les systèmes de migration décrits ci-dessus, attirant les migrants, enregistrant un important flux d'émigrants et de réfugiés avec la Mauritanie à la suite d'un conflit politique, tout en servant en même temps de pays de transit pour les migrants se rendant dans le Maghreb afin de rallier ensuite l'Europe (Shaw, 2007).

Les frontières relativement ouvertes, la jeunesse de la population, les traditions de migration des travailleurs saisonniers et les rapides mutations de l'environnement politique, économique et écologique sont autant de facteurs qui contribuent à une rapide modification des schémas de la migration régionale. Compte tenu du caractère sous-développé des contrôles frontaliers ou des archives administratives dans la région, ainsi que des longs délais entre les campagnes de recensement démographiques, les enquêtes auprès des ménages sont probablement la meilleure méthode pour collecter des données sur la migration, de manière ponctuelle et fiable. Bien que la région renferme de nombreux groupes linguistiques et tribaux, la majeure partie des pays concernés par l'étude sont francophones, même si le Ghana et le Nigeria sont anglophones, ce qui renforce les perspectives de conception de questionnaires harmonisés et d'amélioration de la comparabilité des données régionales.

Dans l'idéal, les données sur la migration devraient être collectées au niveau national, ce qui donne encore plus de pertinence à l'appel en faveur de l'utilisation des enquêtes polyvalentes précédentes auprès des ménages. Du fait de l'insuffisance, dans nos pays cibles, des ressources financières qui leur auraient permis de mettre en œuvre de manière autonome des programmes d'enquêtes auprès des ménages, l'insertion de questions supplémentaires sur la migration dans les enquêtes nationales auprès des ménages financées par des organismes étrangers est une démarche cohérente. Les enquêtes, comme les enquêtes spécialisées sur les niveaux de vie (LSMS, Banque mondiale) et les Enquêtes Démographie et Santé (EDS, USAID) posent déjà plusieurs questions sur la migration et pourraient être également utilisées de cette manière, même si le travail des enfants, la main-d'œuvre, les revenus et les dépenses ainsi que les enquêtes à indicateurs multiples (MICS) dans la région offrent aussi des possibilités.

⁴ L'Enquête mondiale sur les réfugiés (2004) est maître le nombre de déplacés internes en RDC à 2,7 millions, environ 400 000 réfugiés ayant fui la RDC vers les pays voisins et 330 000 réfugiés résidant sur le territoire de la RDC.

Les enquêtes spécialisées sur la migration menées au niveau national sont beaucoup plus rares, mais il existe un exemple notable dans la région, les enquêtes de 1993 menées par le Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO).⁵ Ces enquêtes représentatives d'un point de vue national ont été menées simultanément dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal), en utilisant la même méthodologie et des questionnaires faisant une rétrospective de l'histoire de la migration. Cependant, les enquêtes les plus spécialisées sur la migration réalisées en Afrique de l'Ouest ont tendance à être de nature régionale (infranationale), avec plusieurs exemples au Sénégal, au Ghana et au Mali.

Recensement des données des enquêtes auprès des ménages des pays cibles

L'évaluation complète des enquêtes auprès des ménages afin de mesurer la migration dans les pays cibles s'est révélé un exercice difficile du fait de la rareté des informations méthodologiques et des instruments d'enquête disponibles. La plupart, sinon la totalité, des enquêtes ont été réalisées à l'aide de méthodes archaïques (crayon et papier), bon nombre d'entre elles n'existant toujours pas en format électronique. De même, les questions liées à la propriété de l'enquête ont empêché certains de mettre à disposition des copies des instruments d'enquête. Compte tenu de ces restrictions, il convient, dans la présente section, de tenir d'abord et avant tout compte du fait que le recensement des données concernant certaines enquêtes est incomplet, étant donné l'insuffisance (voire le caractère inexact) des informations disponibles sur certaines enquêtes. Une attention toute particulière est prêtée aux enquêtes susceptibles de faire l'objet d'une vérification, l'accent étant surtout mis sur les enquêtes nationales, plutôt que sur celles d'envergure régionale (infranationale). Le déficit de ressources financières a manifestement entravé l'aptitude dans la région à procéder à des enquêtes régulières auprès des ménages, les reprises prévues pour bon nombre d'entre elles n'ayant jamais vu le jour. Le traitement et la diffusion des données apparaissent aussi comme une source de préoccupation dans la région. En définitive, à part les instruments d'enquêtes, nous nous sommes très peu intéressés à l'évaluation de la qualité des données collectées à la suite de ces enquêtes, notamment à la qualité du plan d'échantillonnage, de la collecte et du traitement des données, qui pourraient poser de nombreux autres problèmes sérieux, comme cela fut le cas dans des cadres autres que celui de la présente étude.

Recensements de la population

Des copies des recensements les plus récents de chaque pays cible ont été collectées, sauf pour le Mali, dont le recensement date de 1998. Le recensement le plus récent est celui réalisé par le Nigeria (2006), tandis que le dernier recensement effectué en RDC date de plus de vingt ans (1984). Les opérations de recensement n'ont pas été réalisées à des intervalles réguliers de dix ans, la plupart des pays observant un écart de 11 à 15 ans environ entre les différentes opérations de recensement, si bien que le respect, par nos pays cibles, du délai à observer entre les différents recensements constitue une source de préoccupation encore plus importante.

Tous les pays intègrent, dans leur questionnaire, des questions sur le lieu de naissance et/ou la nationalité, même si les catégories de réponse codée sont souvent restreintes pour les non nationaux. Par exemple, au Ghana, lorsque l'individu n'est pas Ghanéen, il est codé comme « Ghanéen par naturalisation, ressortissant de la CEDEAO, autre Africain ou non-Africain », aucun détail précis n'étant collecté sur son pays. En outre, lorsque l'enquêté n'est pas Ghanéen, la question susmentionnée relative au lieu de naissance n'est pas posée. Des choix de réponse similaires sont proposés pour les individus nés à l'extérieur du Ghana. Ces choix de codage réduisent considérablement les capacités d'analyse de ces données pour l'identification des stocks de migrants particuliers aux pays. La Mauritanie, la Côte d'Ivoire et la RDC posent des questions ouvertes sur la nationalité et le lieu de naissance, et bien que l'on ne sache pas jusqu'à quel degré les données sont réellement codées au cours du traitement, on note tout au moins qu'il est possible d'identifier les stocks propres à chaque pays. Le Sénégal et le Niger posent des questions ouvertes similaires, même si les données collectées concernent l'ethnie et non la nationalité. Le Nigeria est à mi-chemin entre le Ghana et les autres pays, son questionnaire appelant des réponses pré-codées restreintes pour la nationalité et des réponses ouvertes pour le lieu de naissance.

⁵ Ces enquêtes ont été coordonnées par le Centre d'étude et de recherche sur la population pour le Développement (CERPOD).

Seuls la Mauritanie, le Nigeria, le Niger et la RDC posent des questions sur la durée du séjour. Le questionnaire de la Mauritanie appelle des réponses pré-codées (depuis la naissance, moins d'un an, de un à quatre ans, de cinq à neuf ans, dix ans ou plus), tandis que la RDC et le Niger posent des questions sur le nombre d'années passées sur leur territoire depuis l'arrivée de l'intéressé. Le Nigeria, pour sa part, utilise un système de codage comparable à celui de la Mauritanie, mais avec une plus large gamme de catégories de réponses (depuis la naissance, moins de six mois, de six mois à moins d'un an, d'un an à moins de deux ans... de dix ans à moins de quinze ans, quinze ans ou plus).

Des questions sur le lieu de résidence précédent sont collectées par tous les pays, à l'exception de la RDC, même si l'on note d'importantes variations concernant la période de référence et la géographie. Le Ghana posait des questions sur le lieu de résidence il y a cinq ans, en ne s'intéressant cependant qu'au district (déplacement local). Il reste à déterminer si les déplacements à partir d'autres pays peuvent être codés, étant donné que les instructions de codage (Annexe 4) ne sont pas précisées par le questionnaire. Le Sénégal aussi pose, aussi bien pour les habitants présents que ceux absents, une question sur le lieu de résidence il y a cinq ans, tout en s'intéressant aux communes, pour les déplacements internes, et au pays, pour les déplacements internationaux. La question posée par la Côte d'Ivoire sur la migration couvre un an, pour collecter des informations sur la géographie aussi bien pour les déplacements internes qu'internationaux. La Mauritanie, le Niger et le Nigeria posent des questions sur le déplacement le plus récent, le moment du déplacement étant déterminé en fonction des questions sur la durée du séjour. Il apparaît que les déplacements vers la Mauritanie ne sont pas codés, les réponses étant restreintes au niveau géographique local des Wilaya du Moughataa, tandis que le Nigeria et le Niger collectent des données géographiques concernant les déplacements internes et internationaux.

Plusieurs pays posent des questions sur le lieu de résidence actuel (Ghana, Nigeria, Sénégal), mais seul le Sénégal pose une série de questions sur les émigrés vivant à l'étranger. Pour ceux qui ont quitté le Sénégal au cours des cinq dernières années et restés à l'étranger, des questions ont été posées sur leur sexe, leur âge, leur relation avec le chef de famille, le pays de destination et la raison de leur départ (travail, étude, mariage, santé, raisons de famille, autres). Il s'agit là du seul exemple dans lequel l'émigration est mesurée dans un recensement au sein de nos pays cibles.

Comme on peut le noter, même si quelques questions touchant à la migration sont posées lors de chaque recensement, il existe d'importantes variations dans les questions posées et les références temporelles utilisées. Le renforcement de la coordination entre organismes statistiques en l'Afrique de l'Ouest et l'harmonisation des questions posées lors des recensements contribueront considérablement à améliorer la comparabilité des données dans la région. Les catégories de réponse pré-codées restreignent souvent l'analyse qui aurait pu être faite, même si il est posé des questions ouvertes sur le niveau de codage des questions. Un seul exemple de questions sur l'émigration a été relevé et les longues périodes entre les campagnes de recensement réduisent davantage leur efficacité en tant que source de données sur la migration.

Enquêtes polyvalentes auprès des ménages

Comme nous l'avons déjà noté, la plupart des enquêtes auprès des ménages de nos pays cibles sont des enquêtes polyvalentes ou à thèmes multiples qui ne considèrent pas la migration comme une priorité, à l'exception de quelques exceptions notables, notamment l'étude nationale spécialisée sur la migration menée au Ghana. Du fait des restrictions susmentionnées, le document n'a pas pour ambition de passer en revue de manière exhaustive toutes les enquêtes réalisées dans la région au cours des quinze dernières années, en raison des limitations discutées précédemment.

Les EDS, financées par l'USAID (et d'autres bailleurs) et mises en œuvre par Macro International, représentent l'enquête par sondage la plus courante et une source restreinte d'information dans les huit pays cibles. Lancées en 1984, les EDS sont représentatives des enquêtes auprès des ménages menées au niveau national en fournissant des données sur une large gamme d'indicateurs d'évaluation du suivi et de l'impact dans les domaines de la population, de la santé et de l'alimentation. L'échantillon de l'EDS classique repose sur un modèle stratifié en deux étapes et couvre un échantillon compris entre 2 000 (Côte d'Ivoire)

et 13 000 (Mali) ménages dans nos pays cibles, tandis que des EDS intérimaires de taille plus modeste sont également menées dans certains pays. Les EDS sont généralement réalisées tous les cinq ans et tous les huit pays cibles en ont mis en œuvre une au moins depuis l'année 2001. Le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Sénégal ont procédé à des EDS à des intervalles réguliers de cinq ans. Les questions posées dans le cadre des EDS sont plus ou moins normalisées pour tous les pays, ce qui améliore la comparabilité des données. Cependant, les EDS ont pour objet de mesurer les indicateurs concernant des thèmes tels que la santé, l'éducation, la fécondité, le VIH/SIDA, la mortalité, les conditions de vie et autres questions de genre, et non la migration, si bien que les questions concernant la migration sont très rares.

Les femmes et les hommes répondent à des questionnaires distincts, avec quelques différences en ce qui concerne les questions touchant à la migration. Des différences existent également sur les questions à intégrer dans les enquêtes nationales des pays cibles. En règle générale, trois questions sont posées aux femmes : « pendant la majeure partie de votre vie jusqu'à vos 12 ans, viviez-vous dans une ville ou un village », « depuis quand vivez-vous constamment à (nom du lieu de résidence actuel), en cas d'éventuel déplacement, « avant votre installation ici viviez-vous dans une ville ou un village ». Ces questions permettent tout juste d'identifier les personnes ayant déménagé, et non de déterminer la géographie ou l'aptitude à classer les migrants selon la distance parcourue lors du déplacement (sauf lorsque la résidence précédente était en milieu urbain), bien que, dans le cas de la Mauritanie et du Niger, le pays étranger soit une option prévue pour la réponse. En général, les hommes répondent aux trois mêmes questions, mais dans certains pays il leur est également posé jusqu'à trois questions supplémentaires qui permettent de faire une certaine appréciation de la migration circulaire : « au cours des 12 derniers mois, avez-vous plusieurs fois voyagé à l'extérieur de cette communauté, passé la nuit à l'extérieur », « au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous quitté la communauté pour plus d'un mois ». ⁶ Des questions sont aussi posées sur l'appartenance ethnique et, parfois, la nationalité (ex. : Mali, Sénégal et Côte d'Ivoire, même si la Côte d'Ivoire collecte des informations spécifiques au pays). En sus de ces questions sur la migration et d'une multitude de questions liées à la santé, des informations sur l'âge, le sexe, l'éducation et la situation professionnelle sont également collectées. Elles peuvent être utilisées en association avec les variables sur la migration pour des besoins d'analyse. Compte tenu de l'orientation de l'enquête, les trois quarts de l'échantillon sont des femmes dont l'âge est compris entre 15 et 49 ans. Ce déséquilibre de l'échantillon restreint les possibilités d'utilisation des EDS pour des études sur la migration, étant donné les différences potentielles des schémas de la migration concernant les hommes et les femmes dans la région.

Si les EDS n'offrent pas beaucoup de possibilités pour mesurer la migration, il s'agit de la seule enquête nationale représentative régulièrement menée dans tous les huit pays cibles. Même s'il est théoriquement possible d'ajouter à l'instrument de l'enquête des questions supplémentaires sur la migration, étant donné l'important nombre de questions déjà posées, cette possibilité est sérieusement restreinte. D'autres enquêtes de santé publique concurrentes, comme l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF) et l'Enquête sur la santé dans le monde (OMS) offrent les mêmes possibilités, mais ne prévoient actuellement pas de questions sur la migration dans leurs enquêtes.

L'enquête sur la mesure du niveau de vie (LSMS), financée par la Banque mondiale, est un autre type d'enquête polyvalente qui offre plus de possibilités pour mesurer la migration. Pilotée pour la première fois en Côte d'Ivoire et au Pérou en 1985, elle a depuis été menée dans 40 autres pays. Le programme LSMS ambitieux d'améliorer la qualité des données recueillies par les enquêtes auprès des ménages, d'améliorer la capacité des instituts statistiques à procéder à des enquêtes auprès des ménages et à analyser les données, ainsi que de fournir aux décideurs des données concernant les résultats sociaux et économiques. Quoique cette enquête n'ait été menée que dans quelques-uns de nos pays cibles, Côte d'Ivoire (1985-1988), Nigeria (2003 et 2006) et Ghana (1987, 1988, 1991, 1998 et 2005), les récents exercices enregistrés au Ghana comportaient un module détaillé sur la migration de même qu'un module consacré aux transferts de fonds (2005). L'Enquête permanente auprès des ménages, menée en 1998 en Côte d'Ivoire, intégrait une

⁶ Ces exemples sont tirés de l'EDS 2003 du Nigeria, mais ils sont conformes aux questionnaires observés dans d'autres pays cibles, sauf que la Mauritanie et le Niger proposaient plus de choix géographiques dans les catégories de réponse. Il existe des différences entre les questionnaires des pays cibles. Par exemple, le Ghana ne pose pas la première question supplémentaire aux hommes, tandis que le Mali, le Niger et le Sénégal ne prévoient aucune de ces questions supplémentaires destinées aux hommes et que la Mauritanie ne reprend pas les trois questions relatives à la migration des femmes dans le questionnaire réservé aux hommes.

section migration pour les membres de la famille âgés de cinq ans et plus (Section 6), mais ces questions ne sont pas prévues par le questionnaire actuel. Le LSMS du Nigeria prévoit également plusieurs questions sur la migration.

Les informations relatives à la méthode n'ont pu être trouvées que pour la quatrième édition de la LSMS du Ghana (1998), mais cette dernière devrait être comparable à ce qui a été fait en 2005, même si nous pensons que le cadre d'échantillonnage avait été actualisé à partir du recensement de l'année 2000. En 1998, la taille de l'échantillon de la LSMS de 1998 était d'environ 6 000 ménages, la sélection des unités ayant été faite par le biais d'une technique d'échantillonnage stratifiée en deux étapes et représentative au plan national. Pour ce qui concerne la cinquième édition de la LSMS du Ghana (2005), elle comporte des sections consacrées à la migration et aux transferts de fonds envoyés ou reçus. La section réservée à la démographie pose des questions sur la région/pays de naissance, la nationalité et demande si le membre de la famille était absent. Comme c'est le cas pour le reste de l'enquête et conformément à la tradition des autres enquêtes menées au Ghana, les catégories de réponses relatives à la géographie se limitent à donner des détails concernant l'intérieur des régions du Ghana. Pour les individus nés à l'extérieur du Ghana, les réponses se limitent aux « autres pays de la CEDEAO », « pays africain non membres de la CEDEAO » et aux « pays situés en dehors du continent africain ». S'agissant de la nationalité, il est prévu des catégories de réponses pour les Burkinabé, les Maliens, les Nigériens, les Ivoiriens, les Togolais, les Libériens, et des informations détaillées pour les non-Africains. La LSMS intègre de nombreuses autres variables, notamment l'âge, le sexe, l'état civil et des sections détaillées sur l'éducation et l'emploi.

La section 5 est consacrée à la migration et concerne tous les membres de la famille âgés de sept ans ou plus. Il est demandé à l'enquêté s'il est né dans le village/ville où il vit actuellement, s'il s'en est jamais éloigné pendant une période supérieure à un an, son dernier déplacement, s'il entend rester dans son village/ville pendant plus d'un an et l'endroit où il vivait auparavant (bien que pour les zones situées à l'extérieur du Ghana, les questions se limitent à des notions telles que « autres pays de la CEDEAO », « pays africain non membre de la CEDEAO » et « pays situés en dehors du continent africain »). Il est ensuite interrogé sur sa profession et son secteur d'activité précédent et sur son employeur. Il est enfin interrogé sur la principale motivation du déplacement, en particulier plusieurs raisons liées à l'emploi, la famille, la politique et l'environnement.

La section 11 s'intéresse aux transferts de revenus et pose des questions sur les transferts de fonds envoyés et reçus. Pour ce qui est des fonds envoyés, la question posée vise à déterminer si la famille a des membres qui vivent à l'extérieur et si elle a envoyé des fonds ou des biens à ces derniers au cours des 12 derniers mois ou à tout autre individu non membre de la famille. Pour chaque individu au profit de qui des fonds ont été transférés, des informations sont collectées sur le lien avec le chef de famille, le sexe, la régularité des réceptions, le fait de savoir si l'argent devait être remboursé plus tard, le montant total envoyé au cours des 12 derniers mois, le moyen par lequel les fonds ont été reçus (compte bancaire, agence de transfert, l'expéditeur en personne, par l'intermédiaire d'un tiers, ou autre), les trois principaux modes d'utilisation de ces fonds, la valeur totale des biens envoyés au cours des 12 derniers mois et le lieu de résidence de l'intéressé (avec les mêmes restrictions à l'extérieur du Ghana).

S'il est vrai que l'Enquête 2003 sur le niveau de vie au Nigeria pose moins de questions sur la migration que celle du Ghana, il n'en demeure pas moins qu'elle peut fournir quelques informations majeures. Dans la Section 5, des questions sont posées pour savoir si la personne est née ici, si elle a toujours vécu dans ce village ou cette ville, et si elle s'est absentée de ce village/ville pendant plus de 12 mois avant de revenir. Ensuite, il est demandé depuis quand la personne est arrivée en ce lieu, dans quel Etat ou pays l'enquêté vivait avant d'arriver dans ce village/ville et où il vivait (Abuja, Lagos, autre capitale d'Etat, autre centre urbain, centre rural, autre). Ces questions sont suivies par plusieurs autres sur son activité professionnelle dans le lieu de résidence précédent, notamment sa profession, son secteur d'activité, son employeur et la principale raison pour laquelle il a quitté son lieu de résidence précédent (emploi indépendant, emploi du/de la conjoint(e), mariage, autres raisons de famille, école, sécheresse/guerre, autres raisons).

La LSMS 2005 du Ghana est le meilleur exemple qui illustre la possibilité de poser des questions supplémentaires sur la migration dans le cadre d'une enquête polyvalente ou à thèmes multiples auprès

des ménages et peut-être que cela pourra, plus tard, être étendu à d'autres pays. La principale restriction rencontrée par l'enquête en cours est l'absence de précisions géographiques concernant les déplacements à l'extérieur du Ghana, une situation qui réduit considérablement les capacités de ce pays à analyser les flux de la migration et des transferts de fonds entre pays (au sein et à l'extérieur de la région). Un autre facteur limitant est représenté par le coût de la LSMS du Ghana, qui est l'un des plus onéreux de tous les LSMS réalisées, ce qui réduit les possibilités de répliquer dans d'autres pays.

On note l'existence, dans nos pays cibles, de plusieurs autres exemples d'enquêtes auprès des ménages nationales polyvalentes qui fournissent peu d'informations sur la migration. Par exemple, l'Enquête sur le travail des enfants au Ghana (SIMPOC/IPEC, 2001-2003), réalisée par le Service de la statistique du Ghana, s'intéresse essentiellement à l'évaluation du travail des enfants, mais elle pose également quelques questions sur la migration des ménages. Des questions visant à déterminer si l'intéressé a déménagé ne serait-ce qu'une fois, le district de son dernier lieu de résidence, depuis combien de temps la famille vit dans le lieu de résidence actuel (emploi, école, autres) sont posées dans le cadre de cette enquête. Au niveau de la section concernant les informations relatives à la famille, des questions supplémentaires sont posées sur la nationalité (ici encore limitées aux Ghanéens de naissance ou par naturalisation, aux citoyens de la CEDEAO et aux autres) et le groupe ethnique, pour les nationaux.

L'Enquête permanente sur les conditions des ménages de la Mauritanie (2004) comportait de nombreuses questions liées à la migration. Cette enquête posait des questions sur le lieu de naissance (même si aucun détail n'est noté sur les naissances à l'étranger), la nationalité (Mauritanien, Marocain, Algérien, Tunisien, Libyen, Libérien, Sénégalais, Malien, Guinéen, autres Arabes, autres Africains, autres), la durée de l'absence de l'individu de la famille au cours des 12 derniers mois et sur le fait de savoir si l'intéressé a vécu dans une autre famille pendant son absence. La section 5 est consacrée au thème de la migration. Tous les membres de la famille âgés de 10 ans ou plus doivent préciser s'ils ont toujours vécu dans ce village/ville, s'ils se sont absentés du village/ville pendant plus d'un an avant d'y retourner, le nombre d'années passées à l'extérieur du village/ville la première fois, le nombre d'années passées dans le village/ville depuis le dernier retour, leur lieu de résidence précédent (Nouakchot, Nouadhibou, autre centre urbain, rural, nomade, à l'étranger), le nom de la *moughataa*, la durée du voyage de retour vers le village/ville, le moyen de transport utilisé, la distance parcourue, la principale activité exercée sur le lieu de résidence précédent, le secteur d'activité, s'agissait-il d'un emploi rémunéré, l'employeur, la principale raison du départ, le déplacement a-t-il été motivé par une perte d'emploi et la durée du séjour sur le lieu de résidence précédent (années, mois). La section 9 comprend plusieurs questions sur le transfert de fonds envoyés et reçus. Pour les individus destinataires ou expéditeurs des transferts (argent ou biens) au cours des 12 derniers mois, les questions suivantes ont été posées : nom, lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille relation avec le chef de famille, sexe, lieu de résidence (même ville, Nouakchot, Nouadhibou, autres centres urbains, ruraux, nomades), fréquence des paiements (par mois, trimestre, an, autre, irrégulier), sont-ils à rembourser, valeur totale des sommes transférées au cours des 12 derniers mois, valeur totale des aliments et valeur totale des autres biens. Même si les informations géographiques sont limitées et certaines des questions maladroites, si l'exercice a été irrégulier (1987, 1989, 1995, 2000 et 2004), il s'agit néanmoins d'un bon exemple de la manière dont les questions sur la migration peuvent être utilisées dans le cadre d'une enquête polyvalente régulière.

L'Enquête permanente auprès des ménages (EPAM, 2003) du Mali, l'Enquête sur le niveau de vie des ménages de la Côte d'Ivoire (1998) et, pour le Sénégal, l'Enquête sur les priorités (ESP, 1991-2) et la deuxième Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II, 2002), sont quelques autres exemples d'enquêtes polyvalentes prévoyant un nombre variable de questions sur la migration.⁷ L'enquête du Mali pose des questions sur la nationalité (Mali, CEDEAO, autres pays africains et reste du monde), le lieu de naissance (dans cette région, ailleurs), si l'intéressé a toujours vécu dans cette région, le nombre d'années qu'il y a passées, le lieu de résidence précédent (Bamako, capitale régionale, autre communauté urbaine, autre cercle, autre région, à l'étranger) et les raisons de la migration, mais les catégories de réponse restreignent l'efficacité de l'enquête pour analyser les schémas de la migration internationale. L'enquête

⁷ Cette enquête intégrait des variables de la migration, comme le lieu de naissance, le lieu de résidence actuel, la nationalité, l'âge au moment du départ, le pays de destination, les raisons de la migration et les rapatriements de fonds vers le Sénégal.

auprès des ménages de la Côte d'Ivoire prévoit aussi des questions détaillées sur la présence ou l'absence du chef de famille, la durée de son absence, ainsi que sur l'ethnie ou la nationalité (Akan, Krou, Mande du Nord, Mande du Sud, Voltaïque, Burkinabé, Malien, Ghanéen, autres Africains, Ivoiriens naturalisés). La section sur la migration interroge sur le lieu de naissance (nom, département, rural/urbain), la durée du séjour sur place, le lieu de séjour précédent (même région, même département, autre département, ailleurs) et la raison du déplacement (travail, santé, études, recherche d'emploi, aider la famille, problème de logement, visite, mariage, raisons de famille). Une question sur les fonds envoyés (les montants envoyés aux parents ou à d'autres pendant les 12 derniers mois) se trouve également dans la section des dépenses de la famille. L'enquête du Sénégal sur les priorités, bien que plus restreinte, ne pose que quatre questions touchant à la migration, notamment l'ethnie ou la nationalité du chef de famille (aucune information sur les non Sénégalais), combien de temps la famille a-t-elle vécu de manière ininterrompue dans la région, le lieu dans lequel la famille vivait avant son départ (aucune information si elle vivait à l'étranger) et s'il s'agissait d'un milieu urbain ou rural. Les enquêtes sur les priorités sont plutôt motivées par des besoins d'évaluation rapide, elles comportent donc un nombre limité de questions, mais elles sont plus flexibles, en ce qui concerne les types de questions posées, et peuvent être menées avec une diligence relative.

Il existe enfin plusieurs autres enquêtes polyvalentes pour lesquelles des informations détaillées ont été difficiles à trouver et qui contiennent cependant des informations supplémentaires sur la migration. Il s'agit, en particulier, des enquêtes 1-2-3 du Sénégal et de la RDC (2004) (enquêtes en trois phases sur les ménages, le secteur informel et la consommation des ménages), de l'Enquête sur la fécondité dans le monde (réalisée au cours des années 1980 dans tous les pays cibles, à l'exception du Mali, de la RDC et du Niger, pour les femmes uniquement) et, pour le Nigeria, l'Enquête sur le travail des enfants (22 000 ménages, 2001) et l'Enquête nationale intégrée sur les ménages (NISH), dont fait partie l'Enquête générale sur les ménages (20-28 000 ménages, 1982, 1990, 1992, 1993 et 1996). La NISH a également servi d'enquête pour la main-d'œuvre nigérienne et a une fois intégré un module baptisé Enquête sur la migration interne (SIM).

La présente section rend compte de la relative rareté des enquêtes polyvalentes auprès des ménages menées au niveau national et dans le cadre desquelles il est posé des questions sur la migration dans nos pays cibles, tout en soulignant la possibilité d'exploiter ces enquêtes pour collecter des informations. Cependant, compte tenu du fait que ces enquêtes n'avaient pas pour objectif premier d'étudier la migration, les possibilités d'exploitation de ces exercices connaissent quelques limites (à la fois en termes du nombre de questions posées et de l'opportunité d'une telle démarche). Ce problème est exacerbé davantage par le caractère irrégulier de la plupart de ces enquêtes, qui ne sont pas réalisées régulièrement (même si c'était leur objectif). Une autre critique de l'exploitation des enquêtes à thèmes multiples pour évaluer la migration touche au fait que leurs échantillons ne sont pas spécialement conçus pour retrouver les migrants, ainsi, s'il s'agit d'un événement rare (même si cela n'est probablement pas le cas pour l'Afrique de l'Ouest), les cas couverts seront insuffisants pour une analyse efficace. Pour contourner la difficulté, l'on pourrait procéder à des enquêtes spécialisées sur la migration, qui permettent une plus grande flexibilité concernant le plan d'échantillonnage ainsi que le nombre et le type de questions susceptibles d'être posées. Si ces types d'enquêtes sont, pour l'essentiel, mis en œuvre au niveau régional (infranational), quelques exemples nationaux existent en Afrique de l'Ouest.

Enquêtes spécialisées sur la migration

L'enquête sur la migration la plus importante et représentative au plan national en Afrique de l'Ouest a été menée en 1993, par le REMUAO, dans six de nos pays cibles (Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Niger, Nigeria et Mauritanie, en plus du Burkina Faso et de la Guinée). Même si le travail semble avoir été effectué par des bureaux statistiques nationaux indépendants, le projet était coordonné le Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD). Chaque pays a utilisé les mêmes instruments d'enquête et la collecte des données a été effectuée simultanément en utilisant la même méthodologie, ce qui rend possible des comparaisons. Plusieurs questionnaires ont été utilisés, notamment un questionnaire sur les ménages, un questionnaire indépendant destiné aux migrants éligibles, aux non migrants et aux migrants de retour, ainsi qu'un questionnaire communautaire. Un questionnaire rétrospectif a été utilisé pour faire le bilan de la migration et un questionnaire séparé a fait l'évaluation de la migration de sorte du ménage au cours des cinq dernières années. Les informations méthodologiques sont peu nombreuses,

en particulier pour ce qui concerne le plan d'échantillonnage, même si les enquêtes couvrent 100 000 ménages environ (si bien que 140 000 histoires de migration ont été collectées). Bien qu'il soit relativement ancien, il demeure néanmoins la meilleure source d'information pour la région de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs études régionales (infranationales) utilisant la même méthodologie ont été répétées dans les zones urbaines depuis la première étude (ex. : Dakar 1997-98 et Mauritanie 1995).

S'il est vrai que les informations sur la méthode utilisée dans le cadre du projet sont difficiles à trouver, la part réservée au Nigeria est mieux documentée. Ces enquêtes avaient été menées par l'Institut nigérian pour la recherche sociale et économique (NISER), à l'aide d'un échantillon à plusieurs degrés, stratifié et représentatif de la réalité nationale qui couvrait 22 des 30 Etats et capitales du Nigeria. Les Etats avaient été sélectionnés à dessein de telle sorte que la taille souhaitée de l'échantillon soit respectée pour chacune des zones retenues. Les grandes villes avaient été choisies en premier, suivies par les Etats émergents (ruraux) connus et enfin les Etats frontaliers (avec le Bénin, le Cameroun et le Niger). Les centres urbains avaient été stratifiés en cinq groupes et la sélection des villes a été faite à l'aide de techniques d'échantillonnage aléatoires simples. Ensuite, les zones résidentielles de chaque zone urbaine sélectionnée avaient été stratifiées en zones peuplées par des non-migrants et des migrants. Les zones de recensement puis les familles avaient été enfin sélectionnées de manière aléatoire. Pour les zones rurales, l'échantillonnage effectué à dessein des principaux Etats émergents et récepteurs a été réalisé, à l'exclusion des zones urbaines de l'Etat, et quatre zones administratives rurales ont été choisies. S'agissant des zones frontalières, deux zones d'administration locale ont été sélectionnées et, au total, 40 zones recensées ont été intégrées dans l'étude. Cela a permis de toucher 32 000 familles et 86 000 individus environ. Il reste encore à déterminer dans quelle mesure ces méthodes étaient comparables à celles utilisées pour les sept autres pays couverts par le projet, même si elles devaient être relativement semblables, aucun effort n'étant fait pour identifier les migrants internationaux (sauf l'échantillonnage des Etats frontaliers).

Grâce aux efforts du point focal du projet sur les Profils migratoires de l'OIM au Sénégal, nous avons pu obtenir des exemplaires des instruments d'enquête sur les ménages, les migrants et les migrants de retour du REMUAO utilisés au Sénégal, sans pour autant accéder aux informations rétrospectives sur les biographies migratoires (pour les 15 ans et plus) utilisées pour prendre connaissance des changements de résidence de plus de six mois entre 1988 et 1992. Le questionnaire sur les ménages pose des questions sur les caractéristiques individuelles de chaque membre de la famille, notamment le sexe, la relation avec le chef de famille, l'âge, la religion et l'état civil. Pour les personnes de six ans ou plus, les questions concernent la nationalité (même si les codes de réponse sont peu clairs), l'ethnie, l'alphabetisation, l'instruction, la profession et le secteur d'activité, le lieu de naissance (les codes de réponses sont aussi peu clairs ici) le lieu de résidence précédent et la durée du séjour. Les enquêtés sont alors codés, ex. : non-éligibles, migrants éligibles, migrants de retour éligibles ou non migrants éligibles. Ensuite, ce sont les détails sur l'habitation qui sont collectés, suivis de questions sur la migration pour les individus ayant déménagé au cours des cinq dernières années (pour des périodes de plus de six mois), notamment le nom, la relation avec le chef de famille, l'âge au moment du départ, la durée de l'absence et la résidence actuelle.

Le questionnaire sur les migrants comporte 84 questions, en particulier sur l'âge à l'arrivée, le lieu de résidence précédent, la personne ayant pris la décision de la migration, une assistance financière a-t-elle été fournie pour le mouvement migratoire, raison du mouvement (aventure, mariage, autres raisons de famille, santé, études/apprentissage, retraite, recherche de travail, perte d'emploi, autres (préciser), informations connues sur le lieu de résidence avant le mouvement, une assistance a-t-elle été fournie à l'arrivée, problèmes rencontrés à l'arrivée, le déplacement s'est-il déroulé en compagnie d'autres personnes, des contacts existent-ils encore avec la famille (intensité des contacts), y a-t-il des visites à la famille, si oui pourquoi, l'intéressé envisage-t-il de rentrer. Il y a ensuite des questions relatives aux activités sur le lieu de résidence précédent, comme l'expérience professionnelle et les revenus, si l'activité était exercée dans le domaine agricole, l'intéressé possédait-il de la terre, etc. suivies des mêmes questions sur les activités au cours de la première année consécutive à l'arrivée. Le questionnaire du migrant de retour comporte 68 questions et tend à ressembler au questionnaire sur les migrants, avec quelques modifications dans le libellé et les catégories de réponse (ex. : au lieu de l'aventure, pour préciser les raisons de la migration, il est utilisé des concepts comme "fin de l'aventure/l'assitude"). En outre, il est aussi posé des questions sur l'âge au retour, le lieu de résidence précédent, la prise de décision, l'assistance financière, le fait de

savoir si l'absence a engendré des problèmes de famille, les difficultés vécues au retour, si le retour était accompagné, si des membres de la famille sont restés à l'étranger, les activités menées sur le dernier lieu de résidence et les activités au cours de la première année consécutive à l'arrivée.

Si des questions sont posées au sujet du plan d'échantillonnage et de la qualité des données et si l'instrument de l'enquête pourrait être affiné, les enquêtes du REMUAO restent les meilleures enquêtes sur la migration représentatives de la situation nationale dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Les échantillons de taille importante, la comparabilité des questionnaires et de la méthodologie ainsi que l'identification des types et flux de la migration ont tous contribué à améliorer les données relatives à la région. Cependant, les données sont aujourd'hui vieilles de quinze ans et, compte tenu de la nature instable des schémas de la migration dans la région, il convient de les actualiser de toute urgence.

Aucune autre enquête représentative de la situation nationale n'a été menée dans la région, même si l'on en compte beaucoup au niveau régional (infranational). Néanmoins, la récente étude pilote (janvier 2008) sur la migration mise en œuvre au Ghana, par le Centre des études sur la migration, et financée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin de sonder 300 ménages dans quatre zones pilotes pourrait constituer une exception.

L'objectif de l'étude est de fournir des informations actualisées sur les schémas généraux de la migration (interne et internationale) au Ghana et d'aider les décideurs à formuler des politiques et programmes sur la migration pour le pays. Il est aussi envisagé de l'étendre pour en faire une étude nationale. Si il est vrai que je n'ai pas été en mesure de consulter une copie du questionnaire, le test pilote a été réussi et il est prévu de l'étendre à un échantillon national de 3 000 ménages (mais le financement nécessaire n'est pas encore en place). Si l'enquête nationale se déroule comme prévu et si elle est menée régulièrement et élargie afin d'intéresser d'autres pays de la région, elle pourrait alors devenir une importante source de données sur la migration.

Au niveau régional (infranational), de nombreuses enquêtes spécialisées ont été réalisées sur la migration, en particulier dans les régions des pays de l'Afrique de l'Ouest connaissant un fort taux de migration. L'une des études régionales les plus ambitieuses baptisée « Les Facteurs répulsifs/attractifs de la migration internationale » a été réalisée entre 1994 et 2000, par la NIDI et Eurostat. Ce projet couvrait les pays émetteurs et les pays récepteurs dans son analyse, tout en se focalisant sur la migration de la région du sud de la Méditerranée et de l'Afrique subsaharienne vers l'Union européenne. Le Sénégal et le Ghana ont tous deux été utilisés comme des exemples pour l'Afrique de l'Ouest, des migrants ghanéens ayant été interrogés en Italie et des migrants sénégalais en Espagne. Au sein des pays émetteurs, quatre régions ont été sélectionnées à dessein, sur la base d'une association de critères liés au développement et à la tradition en matière de migration. Dans ces régions, il a été procédé à un échantillonnage aléatoire non proportionnel stratifié et en plusieurs étapes dans le but de produire des données d'enquête représentatives (des migrants et non migrants) au niveau de ces régions. Au Sénégal, 1 700 ménages ont été interrogés, contre 1 600 au Ghana, tandis que 500-670 ménages sénégalais et ghanéens ont été interrogés en Espagne et en Italie, respectivement.

Les instruments de sondage utilisés au Sénégal et au Ghana étaient relativement longs et exhaustifs, ils consistaient en parties micro et macro. Les micro-questionnaires comprenaient des questionnaires sur les ménages, un questionnaire individuel sur les non migrants, un questionnaire individuel sur les migrants de retour et un questionnaire individuel sur les migrants actuels (le Sénégal en ayant prévu un supplémentaire pour les conjoints), tandis que le macro-questionnaire collectait des informations nationales, régionales et communautaires. Le questionnaire sur les ménages comportait quatre modules : le registre de famille, les logements de la famille, les conditions économiques de la famille et les transferts de fonds reçus. Le registre de famille collectait des informations démographiques de base, ainsi que des informations sur l'instruction, le pays de naissance, le lieu de résidence actuel, la question de savoir si l'intéressé a déjà émigré dans sa vie et plusieurs questions liées à la migration. Les transferts de fonds reçus ont été limités aux sommes et biens reçus au cours des 12 derniers mois, avec des précisions sur la fréquence, les montants et l'utilisation de cet argent.

Les questionnaires individuels des non migrants comportaient six modules, en particulier sur les caractéristiques sociales et démographiques, le travail, l'histoire de la migration, la composition de la famille cinq ans auparavant, la situation économique cinq ans auparavant et les intentions de migration (plusieurs questions étant aussi posées sur le comportement). La partie faisant le détail de l'histoire de la migration collecte des informations sur tous les lieux dans lesquels l'intéressé a vécu depuis sa naissance, notamment les données relatives à l'arrivée et au départ et la raison du départ (mutation professionnelle, service national, autres raisons économiques, raisons familiales, école, crainte de la guerre/conflict civil/poursuites judiciaires, retraite, fin de contrat, mal du pays, autres raisons politiques, autres) et si la personne est jamais allée à l'étranger pour y travailler pour une période de moins d'un an. Le questionnaire sur les migrants de retour comprenait dix modules, en particulier sur les caractéristiques sociales et démographiques, le travail, l'expérience de la migration, la composition de la famille tout juste avant la dernière migration à partir du pays d'origine, la situation économique tout juste avant la dernière migration à partir du pays d'origine, les motifs du dernier départ à l'étranger, les informations connues avant la migration au sujet du dernier pays de destination, les réseaux de migration et l'aide, les expériences vécues dans le dernier pays de destination, les intentions. Le questionnaire individuel sur le migrant actuel contient les mêmes dix modules que le questionnaire sur le migrant de retour, même si les réponses sont fournies par un enquêté-substitué pour les migrants de la famille vivant présentement à l'étranger. Le niveau des détails collectés dans cette partie est bien au-delà de ce que l'on pourrait attendre d'un enquêté-substitué, ce qui réduit l'efficacité de cette partie de l'enquête.

Bien qu'elles se limitent à des régions précises du Sénégal et du Ghana, ces enquêtes fournissent de nombreuses informations, pour les migrants, les non migrants et les migrants de retour, même si la qualité des données pour les migrants actuels est douteuse en raison du recours à des enquêtés-substitués et aucune tentative n'a été faite pour réduire la complexité des questions.

Il existe présentement un autre projet ambitieux, mis en œuvre par l'Institut national d'études démographiques (INED) et similaire au projet « attraction/répulsion » sur la migration, qui sera bientôt lancé au Ghana et au Sénégal, ainsi que dans les pays de destination (Belgique, France, Italie, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni). Ce projet est intitulé « Migration entre l'Afrique et l'Europe » ou MAFE (*Migration between Africa and Europe*), il vise à produire une nouvelle série de données sur la migration Afrique-Europe. Ces données doivent être représentatives, longitudinales et multi-niveau et fournir de nouvelles informations sur les schémas en mutation et les déterminants de la migration et de la circulation entre l'Afrique et l'Europe, ainsi que sur les mutations socioéconomiques associées à la migration internationale. Même si des cadres d'échantillonnage précis n'ont pas encore été définis en Afrique, des échantillons représentatifs de 1 500 individus environ (non migrants et migrants de retour) seront choisis de manière aléatoire dans des régions choisies de chaque pays. En Europe, dans l'échantillon européen du MAFE, il y aura 300 Ghanéens et 450 Sénégalais à peu près.

À l'instar des questionnaires du projet de migration du NIDI, les questionnaires sont relativement longs et exhaustifs et collectent des informations détaillées.⁸ Un questionnaire sur les ménages collecte des informations sur les membres de la famille, notamment des informations sur la migration (des informations concernant les contacts étant collectées lorsque l'enquêté vit en France, en Italie ou en Espagne), l'année de départ, le premier pays de destination, le lieu de naissance et la nationalité. Pour ceux qui vivent à l'étranger plusieurs questions sont posées (même si les réponses sont ici aussi fournies par des enquêtés-substitués), comme les raisons du départ, l'aide reçue de la famille, l'éventuelle détention de documents d'identité officiels, les éventuels contacts avec cette personne (intensité desdits contacts) au cours des 12 derniers mois et les éventuelles visites. Cette section est suivie par une courte section sur les transferts des migrants (argent et biens) reçus au cours des 12 derniers mois. Certains questionnaires retracent la vie dans le détail (données rétrospectives longitudinales), notamment la date des mariages, les naissances des enfants, l'emploi et la migration.

En sus de ces enquêtes régionales (infranationales) à grande échelle, bon nombre d'autres enquêtes régionales sur la migration ont été réalisées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, notamment au Ghana,

⁸ Nous n'avons eu accès qu'à la version sénégalaise de cette enquête et pas à celle du Ghana.

au Mali et au Sénégal. Alors que la Côte d'Ivoire avait la réputation d'être un pays organisant souvent des enquêtes, le nombre de ces dernières a baissé actuellement du fait de l'instabilité politique que connaît ce pays. À l'inverse, plusieurs enquêtes ont été mises en œuvre au Burkina Faso pour mesurer les derniers schémas de la migration au départ de la Côte d'Ivoire. Nous n'avons pas été en mesure de trouver des enquêtes spécialisées infranationales sur la migration au Niger et en RDC.

Comme nous l'avons déjà constaté, le Ghana a été le site de plusieurs enquêtes sur la migration, notamment d'une enquête à petite échelle sur les migrants de retour, réalisée par l'Institut ghanéen de recherches sociales, statistiques et économiques, grâce à un financement du Ministère britannique de la coopération internationale (DFID, 2001). Cette enquête concernant 152 migrants internationaux de retour a été menée à l'aide de techniques d'échantillonnage en boule de neige, en prenant, dans un premier temps, des échantillons des secteurs de l'emploi et les sites sur lesquels la présence de migrants de retour est connue, et elle entraine dans le cadre d'un projet de recherche plus large sur la migration transnationale, qui comprenait une enquête sur les élités de retour au Ghana et en Côte d'Ivoire. Nous n'avons malheureusement pas pu consulter une copie de ces questionnaires. L'Enquête Population et Environnement (P&E) menée dans la région centrale du Ghana, représentative de six districts côtiers de ladite région, est un autre projet infranational d'enquête auprès des ménages récemment mis en œuvre au Ghana.⁹ Cette enquête portait sur un échantillon de 2 500 personnes âgées de 15 ans et plus et comprenait des questionnaires sur les communautés, les familles, les hommes et les femmes. Les questions sur la migration étaient très comparables à celles de l'EDS, même si les informations fournies par le registre de famille précisaient si le membre de la famille avait déménagé au cours des 12 derniers mois et sa région de naissance. Autre facteur encore plus important, un calendrier retraçant les différentes étapes de la vie était utilisé pour collecter des informations, notamment les déplacements (région et type de résidence), ce qui permet d'analyser la migration à la lumière des autres événements ponctuant le cours de la vie (éducation, profession, état civil, naissance d'un enfant, décès). Cependant, cette enquête est plus orientée vers l'évaluation de la migration interne que de la migration internationale et ne sera pas considérée comme une enquête spécialisée sur la migration.

Le Sénégal a également été le site de plusieurs enquêtes régionales sur la migration, en particulier d'activités de suivi aux enquêtes du REMUAO à Dakar (1997-98), ainsi que les Enquêtes sur les déterminants de migration au Sénégal (Demis, 1997-98) menées à Dakar et Touba sur un échantillon de 1 700 ménages (6 000 individus). De nombreuses autres études universitaires ont aussi été menées dans la région de l'Afrique de l'Ouest, comme l'Enquête sur les déterminants de l'émigration internationale dans la ville de Kaolack (Sénégal) (2 500 ménages, Ndione, 1997). Le Mali aussi a été le site de plusieurs études universitaires, notamment une étude longitudinale de panel des migrants entre 1982 et 1989 (Findlay et al.), qui a été poursuivie par Niono, Mali (Mali centre) en 2002-2007 et fournit des informations sur les rapatriements de fonds et les facteurs écologiques. Il y a enfin eu une Enquête Migration et Transferts, Région de Kayes (Gubert 1997), dans laquelle 305 ménages ont été interrogés dans la région de Kayes au Mali. Cette enquête comprenait un questionnaire de village (soumis au chef de village), un questionnaire ménage (sexe, âge, niveau d'instruction, lieu de résidence, durée de l'absence et plusieurs questions retraçant l'histoire de la migration) ainsi qu'un questionnaire sur le travail qui collectait des informations sur les migrants (qui avait été à l'origine de la décision de déménager, un financement a-t-il été fourni, les coûts et activités).

Comme constaté dans les enquêtes "attracton/répulsion" et MAFE, il est souhaitable que les migrants puissent faire l'objet d'une évaluation dans les pays d'origine et de destination. Les pays de destination ont mené plusieurs enquêtes spécialisées afin de mesurer la migration internationale, comme l'enquête réalisée au Maroc sur les migrants originaires de l'Afrique subsaharienne et une enquête socioéconomique en France sur les immigrés maliens, mauritaniens et sénégalais, mais nous nous intéresserons qu'à quelques exemples précis liés à nos pays cibles.

⁹ Cette enquête a été mise en œuvre par le Centre d'études et de formation en matière de population de l'Université Brown, l'Institut pour la gestion et le développement de la terre de l'Université de Science et de Technologie du Ghana et d'autres instituts. Elle avait pour but d'étudier la migration, la fécondité, les connaissances et comportements concernant la santé des enfants et les attitudes environnementales.

L'enquête unique (ad hoc) de la Banque mondiale récemment menée en Belgique sur les Africains de naissance rapatriant des fonds au Nigeria, au Sénégal et en République du Congo, représente un exemple. Compte tenu du fait que la population d'intérêt était limitée aux flux des rapatriements de la Belgique vers l'Afrique, il a été utilisé une stratégie d'échantillonnage adaptative ciblée pour obtenir un échantillon représentatif. Cinquante questions environ ont été posées, pour couvrir une large variété de sujets liés aux rapatriements de fonds au cours des 12 derniers mois, notamment le lieu de naissance, l'année de la migration en Belgique, l'emploi et les revenus, le fait de savoir si l'argent a été envoyé, le montant, les méthodes utilisées, les coûts de transaction, ainsi que les informations relatives au destinataire des fonds (en particulier son lieu de résidence). Cependant, peu d'efforts ont été réalisés pour faire l'évaluation des biens envoyés (la seule question posée concerne la valeur totale des biens envoyés au cours des 12 derniers mois).

L'Enquête Etats-Unis/Nigeria sur la migration (Osili, 1997), réalisée par un étudiant de deuxième cycle de l'Université North Western sur les liens économiques entre les émigrants nigériens à Chicago et leur famille restée au Nigeria est un autre exemple. Un échantillon de 112 émigrants nigériens de la région de Chicago sélectionnés à partir d'un échantillon aléatoire de 500 noms nigériens (appartenant exclusivement au groupe ethnique des Igbo, du sud-est du Nigeria) identifiés à partir de l'annuaire téléphonique a été interrogé. Il s'agissait d'une autre longue enquête, qui collectait des informations sur la vie du migrant depuis son arrivée aux Etats-Unis, ses activités économiques avant son départ du Nigeria, la formation scolaire (pour le chef de famille et l'épouse), les liens et relations sociaux conservés avec des habitants du Nigeria, les voyages au Nigeria, les biens rapportés lors de ses voyages, les montants envoyés l'année dernière, les méthodes utilisées pour envoyer les fonds, l'utilisation des fonds, les autres variables économiques et les projets de retour du migrant. Une série de questions a été enfin posée aux migrants sur la situation de leur famille au Nigeria, notamment des informations sur les contacts avec elle. Cet exercice a été suivi par 61 entretiens avec les familles recevant ces fonds au Nigeria. Bien que nous n'ayons pas pu consulter une copie de l'instrument d'enquête utilisé au Nigeria, cette approche est quelque peu unique en ce sens que les informations sont collectées au sujet des flux des rapatriements de fonds spécifiques entre ménages du pays d'origine et du pays de destination.

Comme on peut le voir, plusieurs enquêtes polyvalentes et spécialisées sur la migration sont et ont été menées dans nos pays cibles au cours des 15 dernières années. Cependant, ces enquêtes restent handicapées par un certain nombre de limites, notamment le caractère irrégulier des exercices, l'insuffisance des ressources financières, l'absence d'harmonisation des questions posées, les catégories de réponse restreintes et l'absence d'enquêtes spécialisées sur la migration au niveau national.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

La situation de la migration en Afrique de l'Ouest et du centre est très complexe et fluide et on constate l'absence de données de qualité pour mesurer le phénomène et aider à orienter des politiques de migration efficaces dans la région. L'essentiel de la migration intervient au niveau intra-régional et n'est pas enregistré aux postes frontières (le plus souvent situés aux points d'entrée aériens et maritimes), étant donné que les déplacements se font généralement par les frontières terrestres et ne sont pas documentés. La migration est un phénomène surtout circulaire, la migration de la main-d'œuvre saisonnière représentant une importante partie du système de la migration. Du fait de l'instabilité politique, des conflits et de la dégradation de l'environnement (sécheresse, famine, etc.), on constate l'existence d'un grand nombre de réfugiés et personnes déplacées dans la région. L'insuffisance des données dans la région, en particulier des données administratives, renforce les possibilités de recours aux enquêtes pour combler ces vides.

Il est communément admis que les statistiques existantes en Afrique de l'Ouest et du centre sur la migration sont généralement rares, peu fiables, non valides et susceptibles de poser des problèmes de comparabilité. Comme le montre la partie réservée à l'inventaire des données dans le présent document, de nombreuses enquêtes auprès des ménages ont été menées au cours des 15 dernières années, mais, dans l'ensemble, il est constaté une pénurie de données d'enquête dans la région, en particulier au niveau national. Des pays comme le Ghana, le Mali, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont mené beaucoup plus d'enquêtes que d'autres, comme le Niger, la RDC et la Mauritanie. L'instabilité politique qui sévit actuellement en Côte d'Ivoire et en RDC réduit davantage la possibilité d'enquêtes de qualité dans ces pays.

L'actualité des données d'enquête demeure un problème dans la région. L'EDS est l'enquête nationale la plus fréquente et la plus courante dans nos pays cibles, mais elle est décevante en ce qu'elle collecte peu d'informations sur la migration. L'EDS n'est réalisée que tous les cinq ans, ce qui restreint encore davantage ses capacités de mesurer la migration de manière opportune. Les enquêtes LSMS du Ghana et du Nigeria ont plus de capacités pour mesurer la migration, mais celles du Ghana ne sont menées que tous les sept ans, et le Nigeria a connu un passage à vide de trois ans entre ses deux dernières enquêtes. L'enquête de la Mauritanie sur les conditions de vie des ménages est également menée tous les cinq ans et la récente enquête EPAM du Mali offre des possibilités, à condition qu'elle soit mise en œuvre régulièrement. Naturellement, la régularité des enquêtes auprès des ménages dépend des ressources financières disponibles, ce qui explique la rareté des enquêtes dans la région.

L'importance et le contenu des informations sur la migration collectées sur les enquêtes auprès des ménages dans nos pays cibles sont très différents de ceux de l'enquête détaillée « attractif/répulsion », car elles se contentent de quelques questions ajoutées aux questions des enquêtes polyvalentes. Même les enquêtes décennales connaissent d'importantes variations en termes de questions posées, de l'énoncé des questions et des catégories de réponses utilisées. Les quelques données géographiques sur le lieu de naissance, la nationalité et le lieu de résidence précédent, restreignent les types d'analyses susceptibles d'être réalisées, plus particulièrement en ce qui concerne les stocks et flux des migrants internationaux par pays d'origine. De même, dans leur état actuel, la majeure partie de ces enquêtes ont de faibles capacités de distinguer entre les types de migrants, comme la migration de travail, les réfugiés et les personnes déplacées.

Que peut-on faire pour améliorer le contenu de ces questionnaires ? Au niveau de base, il conviendrait d'élargir les catégories de réponse, pour y insérer plus d'informations géographiques sur la migration internationale (pays de naissance, nationalité et résidence précédente). Cela alourdit le fardeau du codage, mais n'accroîtra pas trop les coûts si les principaux pays d'origine sont pré-codés. L'insertion de quelques nouvelles questions sur l'émigration sera également utile pour étudier le phénomène, même s'il est rare que les enquêtes menées dans la région comportent ces nouvelles questions. Les questions sur les raisons de la migration pourraient contribuer à identifier les réfugiés et les personnes déplacées, ce qui permet d'améliorer les capacités de distinguer d'autres types de mouvements. L'harmonisation des questions et définitions utilisées permettra également d'améliorer la comparabilité des données dans la région.

Il est toujours tentant d'appeler à l'insertion de questions sur la migration dans les enquêtes préexistantes, car il s'agit là d'un moyen d'élargir la portée de l'évaluation. Cependant, le gain qu'offre l'enrichissement du contenu doit être mis en parallèle avec l'augmentation des coûts induite par les nouvelles questions et le fardeau de réponse. La plupart des enquêtes polyvalentes sont menées pour mesurer un autre facteur que la migration, qui n'est considérée que comme une variable de l'intérêt et non le centre de l'intérêt. Par exemple, si la migration doit être considérée comme un élément crucial d'une enquête sur la main-d'œuvre, tout le monde ne partage pas cet avis, certains estiment qu'une enquête sur la main-d'œuvre est un vecteur inadapté pour poser des questions sur la migration. Les échantillons utilisés pour effectuer les enquêtes polyvalentes ne sont pas orientés vers l'identification des migrants internationaux, alors que si la migration est un phénomène assez courant, le problème est réduit au minimum. La démarche alternative à l'insertion de nouvelles questions dans les enquêtes polyvalentes consiste à procéder à des enquêtes spécialisées sur la migration, même si ces dernières sont rares au niveau national. Le dernier projet du genre en Afrique de l'Ouest a été réalisé en 1993, bien que les difficultés financières n'aient pas permis d'effectuer le travail envisagé. En outre, la représentativité nationale, la fréquence, les coûts de l'exercice et la durabilité sont autant de questions qui se posent pour les enquêtes spécialisées sur la migration.

Il convient d'ajouter que les enquêtes auprès des ménages ne sont pas une panacée pour l'étude de la migration et sont confrontées à leurs propres limites. Bien que beaucoup moins chères que les recensements de population, les enquêtes demeurent relativement coûteuses et il conviendrait d'identifier des sources de financement durables. L'utilisation des enquêtes préexistantes réduit les coûts mais limite le nombre et le type de questions susceptibles d'être ajoutées. La qualité des données dépend de la qualité du plan d'échantillonnage, qui implique l'existence d'un cadre d'échantillonnage préexistant valide (généralement tiré d'un recensement), qui n'est pas toujours actualisé dans nos pays cibles. Les enquêtes sur échantillon sont efficaces pour mesurer les caractéristiques et l'impact de la migration, mais elles le sont moins pour mesurer l'importance des stocks et, en particulier, des flux de la migration. Il faut des échantillons de taille très importante pour mesurer les flux spécifiques de pays à pays et, même dans ce cas, les résultats non valides sont fréquents, selon la manière dont les poids sont appliqués. Lorsque les enquêtes sur échantillon sont utilisées pour mesurer les flux, il convient de procéder à une étude attentive des données, pour veiller à ce que les résultats soient conformes à la réalité. La formulation des questions pose aussi problème, différentes formulations risquant de donner des résultats différents, ce qui rend cruciale, pour des raisons de comparaison, l'harmonisation des questions et définitions utilisées. Même après leur collecte, les données (et le financement prévu) doivent encore être traitées, réexaminées et utilisées, ce qui n'est pas souvent le cas après la réalisation des enquêtes. La stabilité politique est en définitive essentielle, si l'on veut être en mesure de mener des enquêtes auprès des ménages efficaces, l'instabilité politique dans la région limitant davantage leur efficacité.

Compte tenu du besoin déjà ancien d'une amélioration des données sur la migration en Afrique de l'Ouest et du centre, les enquêtes auprès des ménages sont les plus efficaces pour collecter des données fiables et actuelles dans la région. Cependant, étant donné les limites auxquelles sont confrontées les enquêtes auprès des ménages, il serait dans le meilleur intérêt des pays d'essayer de mieux identifier les autres sources de données administratives à leur disposition, même si ces dernières sont en quantité restreinte, vu l'importance de la migration illégale. Une enquête sur échantillon et une planification de questionnaire de qualité sont nécessaires, tout comme le financement susceptible de soutenir ce travail. Dans l'idéal, une enquête nationale sur la migration couvrirait tous les pays de la région (et pas uniquement nos pays cibles), en utilisant des méthodologies et un plan de questionnaire similaires, comme cela avait été le cas pour l'étude du REMUAO en 1993. Peut-être que le récent test pilote réalisé au Ghana pourra aider à préparer le terrain pour une telle entreprise. En l'absence de données sur la migration pour la région tout entière, l'image générale restera floue et l'aptitude à contribuer efficacement à l'élaboration d'une politique sera moindre.



OIM Organisation internationale pour les migrations

Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons, 1211 Genève 19 Suisse
Tél : + 41 22 717 91 11 • Télécopie : +41 22 798 61 50
Courrier électronique : hq@iom.int • Internet : <http://www.iom.int>